

## Conseil d'administration du 15 décembre 2020

### Compte-rendu

**Présents :** Belval Luc, Ducrocq Christophe, Gantois Nicolas, Godefroy Marc, Leurquin Laurent, Nivet Rémi, Penet-Avez Perrick, Quetelard Bernard, Vygen Henri, Bailloeuil Antoine, Letartre Sophie, Osselin Jacqueline, Boudet Delphine, Thoreau La Salle Yann, Cadart François-Xavier, Vaillant David, Sauvage Samuel.

### Ordre du jour, échanges et décisions

---

*NB : pour plus de précisions, merci de se reporter au support de présentation.*

#### 1. Rappel des fondamentaux du projet

- Rappels du contexte économique actuel et des constats partagés qui ont poussé à la création de cette association.
- Présentation de la gouvernance actuelle et de la monnaie globale préconisée.
- Avancées récentes : rendez-vous avec Bernard Haesebroeck, vice-président de la MEL, qui fixe des conditions à l'étude d'une subvention par la MEL :
  - Démonstration de l'intérêt des acteurs économiques, avec l'engagement de 200 entreprises dans la démarche
  - Confirmation de l'adhésion des chambres consulaires dans la démarche
  - Appui d'une ou deux banques
  - Transmettre un plan d'actions, d'un calendrier et d'un budget pour le déploiement de la solution monétaire
  - Ces conditions sont fixées jusqu'au mois de mai 2021
- Ces conditions font l'objet d'échanges et de précisions :
  - Les 200 entreprises peuvent se répartir entre ceux souhaitant utiliser la monnaie citoyenne et ceux souhaitant utiliser un barter.
  - L'adhésion des chambres consulaires dépendra de l'incitation donnée par la MEL à cette adhésion.
  - La CMA a réaffirmé récemment à la Ville de Lille son souhait de participer.
  - Les délais peuvent être ajustés en bonne intelligence.

#### 2. Présentation des scénarios de déploiement

- Lors d'une réunion stratégique, deux scénarios de déploiement ont émergé, visant à séquencer le lancement du barter et de la monnaie citoyenne dans le temps, et à choisir la modalité qui serait lancée dans un premier temps.
- Les membres de l'AG préfèrent cependant, à ce stade, réaffirmer le projet de monnaie globale et démarcher les entreprises sur les deux modalités, de manière à renforcer les chances d'atteindre la cible des 200 engagements.
- Les démarches devront s'articuler selon les entreprises visées : pour certaines concernées par les deux modalités (commerces par exemple), il sera possible de leur laisser le choix du système qui les intéresse. Pour d'autres (entreprises uniquement BtoB), le démarchage sera directement ciblé vers une modalité, tout en rappelant l'ancrage du projet dans une association visant une monnaie globale.

- L'objectif est d'effectuer un point d'étape à la fin du premier trimestre pour définir le lancement prioritaire, en fonction de l'état des mobilisations.

### 3. Présentation des candidats et élection d'une nouvelle gouvernance

- Les membres actuels du CA et du bureau sont cités, ainsi que les candidats au renouvellement du mandat.
- Les retraits des anciens représentants des collectivités, ainsi que de Delphine Boudet (collège citoyens) et Olivier François (Medef, collège entreprises) sont précisés. A noter que la représentation du MEDEF reste incertaine car son représentant n'a pas été désigné à cette date. Marc Godefroy se charge de les contacter.
- Le CA et le bureau sont élus (voir PV en annexe).
- Un tarif d'adhésion « de soutien », en l'absence de solution monétaire opérationnelle, est fixé pour les entreprises à 30€. Pour rappel, l'adhésion des citoyens est fixée à 10€.

### 4. Définition des prochaines étapes

- Mobilisation des 200 entreprises :
  - Organisation d'un groupe « communication stratégique » à la rentrée visant à définir un support de communication commun (avec l'aide possible des moyens de la MEL et de la ville de Lille). Ce groupe devra aussi préciser les critères d'adhésion au-delà de ceux déjà définis<sup>1</sup> (notamment la taille des entreprises)
  - Communication sur le site [www.mlml.fr](http://www.mlml.fr) et envoi d'un communiqué de presse (déjà préparé)
  - Organisation de 2 sous-groupes « barter » et « monnaie citoyenne » chargée d'organiser le démarchage des entreprises
  - Organisation d'évènements dès que la situation sanitaire le permettra
  - L'engagement des citoyens n'est pas à sous-estimer car il est nécessaire de renforcer les forces vives de l'association, notamment en utilisant les bulletins municipaux.
- Mobilisation des chambres consulaires : les contacts doivent se poursuivre pour confirmer l'adhésion de la CCI, CMA, et les intégrer au CA.
- Mobilisation d'autres collectivités, Villeneuve d'Ascq notamment.
- Elaboration du règlement intérieur de l'association
- A terme : élaboration du cahier des charges pour une prestation technique de support monétaire.
- A noter que l'appui d'Auxilia / Extracité reste possible jusqu'à début mai 2021, à condition que la mobilisation soit réduite. Préconisation de décharger Auxilia en termes d'organisation pour concentrer l'intervention sur l'apport d'expertise.

Un sondage est envoyé pour définir la prochaine réunion « communication stratégique » de l'association ».

---

<sup>1</sup> Pour rappel, un groupe de travail avait défini les critères suivants pour l'adhésion des entreprises : signature d'une charte de la monnaie, implantation dans le périmètre MEL, indépendance financière dans les investissements (choix des fournisseurs, politique salariale, réinvestissement des bénéfices), mise en place d'une démarche de progrès social ou environnemental.

**ANNEXE : Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 décembre 2020**

Le 5 décembre 2020, les membres de l'association « Monnaies locales sur la métropole lilloise » se sont réunis.

Présents : Belval Luc, Ducrocq Christophe, Gantois Nicolas, Godefroy Marc, Leurquin Laurent, Nivet Rémi, Penet-Avez Perrick, Quetelard Bernard, Vygen Henri, Bailloeuil Antoine, Letartre Sophie, Osselin Jacqueline, Boudet Delphine, Thoreau La Salle Yann, Cadart François-Xavier, Vaillant David.

L'AG désigne Perrick Penet-Avez en tant que président de séance et Marc Godefroy en tant que secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'Assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rappel sur les fondamentaux du projet et présentation des avancées récentes
2. Présentation des scénarios de déploiement pour MLML
3. Présentation des candidats au CA et au bureau de l'association
4. Définition des prochaines étapes pour 2021

Après un examen attentif de chacun de ces sujets par les participants, le président soumet aux votes les délibérations suivantes :

**1<sup>ère</sup> délibération** : À l'unanimité des personnes présentes, l'assemblée désigne le nouveau conseil d'administration suivant :

- Citoyens : Renaud Gilles-Pilez, Marc Godefroy, Laurent Leurquin, Rémi Nivet, Nicolas Gantois, Gérald Hedoire
- Entreprises : Alliances (Jean-Pierre Nacry), APES (Luc Belval), No Parking (Perrick Penet-Avez), Cabinet EASI (Cyril Gevaert).
- Collectivités : Ville de Lille (Martin David-Brochen), Métropole européenne de Lille (François-Xavier Cadart).

Au sein de ce CA, le bureau suivant est approuvé à l'unanimité : Perrick Penet-Avez (président), Rémi Nivet (trésorier), Martin David-Brochen (secrétaire), Marc Godefroy.

**2<sup>ème</sup> délibération** : A l'unanimité des personnes présentes, le tarif d'adhésion pour les entreprises est défini à 30€. Cette somme pourra être déduite de l'adhésion lorsque le dispositif sera fonctionnel.

A Lille, le 15 décembre 2020.

Perrick Penet-Avez, président de séance

Marc Godefroy, secrétaire de séance